



Procès en appel de Jérôme Cahuzac.

Au deuxième jour de son procès en appel, mardi, l'ancien ministre du Budget a délaissé sa morgue et assumé le mot « fraudeur ».

Des faits reprochés à Jérôme Cahuzac, qui fut ministre du Budget et reste, pour cette raison, le fraudeur fiscal le plus célèbre de France, on sait à peu près tout. [Il répète à la cour d'appel sa chronologie des faits](#): l'ouverture d'un compte en Suisse en 1992, au nom d'un tiers, pour y héberger un supposé financement occulte du mouvement rocardien abondé par les largesses de laboratoires pharmaceutiques, soit l'équivalent de quelque 450.000 euros ; le transfert de ces avoirs vers un autre compte UBS à son nom en 1998, le rocardisme ayant trépassé ; le versement d'honoraires liés à sa pratique internationale de chirurgien capillaire, en 2000 et 2001, par-dessus le reliquat sacré que, bizarrement, le PS n'aurait jamais voulu récupérer ; la mise à l'abri du pactole global (entre 600.000 et 700.000 euros), en 2009, sur un compte singapourien officiellement détenu par une coquille de noix domiciliée aux Seychelles ; la déflagration des révélations de Mediapart, fin 2012.

Ce qui nous intéresse, aujourd'hui, c'est l'autoportrait du prévenu en homme coincé. [Lors du procès de première instance](#), qui s'était conclu par une peine de trois ans ferme, Jérôme Cahuzac avait stupéfié l'auditoire en homme rigide. Le menteur d'État était incapable de battre sa coulpe, si bien que son mensonge originel avait peut-être pesé plus lourd que son délit. Les attendus assassins insistent d'ailleurs sur cet aspect, qui ne peut, certes, être évacué du dossier étant donné les éminentes fonctions de l'intéressé au moment de sa déconfiture. Un an plus tard, il reconnaît avoir utilisé «un kit» de fraudeur mis à sa disposition par une banque suisse, dans les livres de laquelle il était signalé «PEP» (personne exposée politiquement). M. Cahuzac utilise souvent, en parlant de lui, le nom commun «fraudeur» et le verbe «assumer».

«Je me suis enfoncé dans un déni qui a culminé à des sommets inimaginables fin 2012. Je n'étais pas honnête un jour, malhonnête un autre jour, c'est plus insidieux»

Le président Pauthe lui demande de s'expliquer sur ces fonds - «ces sous», selon sa défense -, prétendument versés par des laboratoires et non récupérés par le parti: «J'ai demandé quoi en faire. On m'a répondu: ne bouge pas, on te dira. On ne m'a jamais rien dit», soupire le prévenu, qui s'obstine à différencier, moralement, le financement politique de la fraude fiscale.

Mais il entame surtout une sorte d'introspection sur le hiatus entre l'homme public censé être un modèle de vertu, et le petit rentier de la mèche artificielle qu'il était aussi. C'est là qu'apparaît l'homme coincé entre son portefeuille ministériel et son coffre-fort inviolable: «Je me suis enfoncé dans un déni qui a culminé à des sommets inimaginables fin 2012, dit-il. Je n'étais pas honnête un jour, malhonnête un autre jour, c'est plus insidieux. Tout le monde me demande comment cela a été possible, je ne suis pas sûr d'avoir la réponse. Je ne voulais pas y penser, cela ne me plaisait pas. Mais j'ai fraudé.»

Parole qui ne fait plus foi

Le président lui demande pourquoi il refuse de nommer les «donneurs d'ordre» du PS qui pourraient accréditer la thèse du financement occulte - silence qui fait les choux gras de l'avocat général, dont on subodore qu'il ne croit pas une seule seconde à cette piste.

Jérôme Cahuzac: «Les nommer? Mais ils vont nier, ce sera parole contre parole, et la mienne ne vaut plus rien. Je suis allé en voir certains, ils m'ont dit: “Jérôme, on ne te connaît plus”. La partie n'est pas égale, je suis certain de la perdre.»

Les amis qui vous tournent le dos quand vous êtes dans l'embarras, une parole dont un mensonge énorme a provoqué la dévaluation définitive, [la peur d'aller en prison](#): Jérôme Cahuzac, perdu par sa cupidité, son goût du risque, une part de médiocrité dont nul ne peut se prétendre immunisé, ou le tout à la fois, se retrouve devant ses juges comme un prévenu très ordinaire. À la cour de soupeser sa sincérité, mais c'est tout de même ce qui pouvait lui arriver de mieux.

Source: Figaro du 14/02/2018.